

DEMARCHE AIRPORT CARBON ACCREDITATION

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Notre vision 2030 se déploie autour de trois domaines d'activités stratégiques : le trafic passager, le fret et l'activité industrielle, qui seront développées en prenant en considération les principes du développement durable. Elle repose sur les études d'un master plan et une révision du plan de composition général.

Une première phase d'ici 2021 consistera à optimiser les infrastructures pour faire face à un trafic de l'ordre de 10 millions de passagers. Elle sera suivie par une adaptation des capacités pour répondre à la vision de 2030.

La diminution de l'empreinte environnementale est un enjeu prioritaire pour l'EuroAirport : limiter les nuisances sonores, maîtriser les rejets (en particulier les émissions de polluants atmosphériques), développer les filières de tri des déchets ou encore promouvoir les standards « Basse Consommation » dans les nouveaux projets de construction et de rénovation font partie des axes de travail en cours.

La réalisation d'un Bilan Carbone® a permis à la direction de l'EuroAirport de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des collaborateurs dans la démarche de maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de CO₂, mais également d'identifier des axes d'améliorations et pistes de travail prioritaires.

L'EuroAirport s'engage désormais à réduire ses émissions de CO₂, avec un objectif de -20 % (compte tenu de la rigueur climatique) exprimé en CO₂/unité de trafic à l'horizon 2022 par rapport à l'année de référence 2015.

Les émissions de CO₂ de l'EuroAirport sont directement liées aux infrastructures et aux services mis à la disposition de ses clients (bâtiments, production et distribution d'énergie, véhicules). L'EuroAirport a déterminé quatre objectifs complémentaires :

- Maîtriser et stabiliser les consommations énergétiques de la plateforme sur la période 2015-2022 ;
- Améliorer de 15 % la performance environnementale du parc de véhicules par rapport à 2015 ;
- Initier la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-entreprises ;
- Développer une offre ferroviaire pour l'accès à la plateforme.

Directeur Général

Mathias SUHR



Directeur Général Adjoint

Frédéric VELTER

